



La lettre d'information du Groupe Union de la Droite, du Centre et Apparentés Rhône-Alpes • N°20 – Février 2014



A LA UNE **L'édito de Mathieu DARNAUD, Président du Groupe UDC et Apparentés**

Cette lettre d'information est pour moi l'occasion de remercier mes collègues conseillers régionaux qui ont bien voulu m'accorder leur confiance en m'élisant à la tête de notre groupe. Soucieux de donner de la résonance à l'action que nous menons au sein de l'Assemblée régionale, je souhaite vous tenir régulièrement informés et me tiens à votre entière disposition.

Cette session aura encore mis en évidence les oppositions au sein de la majorité !

Le développement numérique a été le révélateur des différences de vision stratégique entre les élus socialistes et les Verts. En outre, l'augmentation du capital de la S.P.L. OSER moins d'un an après sa création témoigne des dérives financières de la Région.

Au cours de cette session, nous avons également dénoncé les méthodes qui ont prévalu dans l'éviction du Directeur de l'Agence Régionale de la Santé par le Conseil des ministres du 14 février à cause d'un désaccord avec le Président de la Région, Jean-Jack QUEYRANNE.



DANS L'ACTUALITÉ **Bilan de l'Assemblée Plénière des 20 et 24 février 2014**

Développement numérique

Le développement du numérique, et en particulier la couverture du territoire en très haut débit, est un enjeu majeur pour la Région Rhône-Alpes. C'est un facteur de compétitivité et de croissance pour nos entreprises mais également un gage d'attractivité pour nos territoires.

L'enjeu, c'est l'aménagement numérique du territoire pour éviter une iniquité territoriale qui peut être grave dans une région aux trois quarts montagnarde.

Nous appelons de nos vœux un aménagement équilibré du territoire avec une Région véritable « tête de réseau d'un collectif d'acteurs publics du numérique ». Nous souhaitons également que les modalités d'intervention de la Région soient assouplies et que le cadre financier soit clair et cohérent.

Nous avons besoin d'une Région connectée tant nous avons souvent l'impression d'une majorité régionale déconnectée des réalités.



**VOTE POUR
DU GROUPE UDC-APP**

Augmentation de capital de la S.P.L. Efficacité Énergétique OSER

Cette société publique d'Efficacité Énergétique OSER a été constituée le 6 décembre 2012. Aujourd'hui, après seulement un an d'existence, **il y a déjà une augmentation du capital de cette S.P.L. à hauteur de 4 millions d'euros !**

Cette structure a recruté un Directeur général, un Directeur technique, un Responsable d'opérations et un Assistant polyvalent, tout en installant son siège à Grenoble alors qu'à l'origine il devait se situer dans l'enceinte du Conseil régional !

Les dérives commencent. Nous exigeons un état des lieux des compétences techniques, juridiques et financières propres à cette S.P.L. mais surtout des projets ambitieux menés depuis 1 an.



**VOTE CONTRE
DU GROUPE UDC-APP**

Les Rhônalpins jugent les dispositifs de formation trop complexes et très cloisonnés. À la suite du vote de l'Assemblée nationale finalisant le transfert de la compétence Formation professionnel aux Régions, l'ouverture à un vrai pilotage ainsi qu'une réelle coordination sont devenues possible.

Pour autant, il faut que la Région veille à ne pas avoir une vision trop impérialiste de la formation au moment où la loi et l'accord interprofessionnel ont réintroduit la notion de responsabilisation de la personne et de l'entreprise.

Dès 2015, nous nous engageons à structurer le marché de la formation afin qu'il n'y ait pas de formation à deux vitesses, mais bien une véritable offre de formation pour tous les Rhônalpins.



Mise en œuvre de l'autorité de gestion des Fonds européens – Mesures transitoires

Nous avons à nous prononcer de nouveau afin de confirmer notre volonté de gérer les fonds européens. L'attribution de ces compétences marque une étape importante pour les Régions. Pour peu que l'on n'assiste pas à un morcellement et une dispersion dans l'utilisation de ces fonds.

Nous resterons vigilants pour que ces fonds soient distribués selon les projets et non par amitiés politiques.



Modification du Règlement intérieur

Mis en place en 2010, modifié en 2011, modifié à nouveau en 2013, nous devons à nouveau nous prononcer sur une 4^e modification du Règlement pour définir le comptage des vœux... Sans réelle concertation, l'Exécutif a décidé de passer sa proposition en force ! Nous refusons ce déni démocratique ! Au lieu de perdre du temps à délibérer sur la procédure nécessaire pour le comptage des vœux lors des assemblées plénières, nous aurions préféré que les élus puissent avoir un vrai débat sur l'épineuse gestion du C.F.A. des Mouliniers ou encore sur l'augmentation de la TVA dans les trains voulue par la gauche.

Autant de dossiers que cette majorité souhaite mettre au vote sans débat et sans public alors qu'ils devraient être étudiés en Assemblée plénière afin que chacun assume ses positions devant les Rhônalpins.



SUIVEZ-NOUS !

Retrouvez le Groupe UDC et Apparentés sur Internet !

Retrouvez toute l'actualité de vos élus régionaux, leurs prises de position, leurs interventions en direct lors des assemblées plénières et en VOD, nos communiqués de Presse et nos tribunes politiques sur :

- notre site Internet : www.udcap-rhonealpes.fr
- notre **groupe Facebook**® : www.facebook.com/groups/161580883853340/
- notre **Web TV officielle sur Dailymotion**® : www.dailymotion.com/UDC-App



Groupe Union de la Droite, du Centre et Apparentés (UDC App.)

Conseil régional de Rhône-Alpes

Hôtel de Région

1, esplanade François-Mitterrand - CS 20033

69269 LYON CEDEX 02

e-mail : gudc@rhonealpes.fr

Métro "Perrache Gare SNCF" - Tram T1 "Hôtel de Région - Montrochet"

Directeur de la publication : Mathieu DARNAUD, Président du Groupe UDC et Apparentés - Rédacteur en chef : Sébastien GIRERD

Mise en page / Réalisation : Michel LAMOTTE-CRÉPET

avec la participation de tous les collaborateurs du Groupe UDC et Apparentés.